



DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FRANCOPHONIE

IDNEUF 2 BAMAKO

17 juin 2016

PRÉAMBULE

Les ministres de l'enseignement supérieur de la Francophonie se sont réunis à Bamako le 17 juin 2016 à l'initiative du Mali et de l'OIF avec le concours de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Cette réunion a fait suite à celle tenue à Paris le 5 juin 2015 à l'initiative de la France et de l'OIF qui a été consacrée au développement du numérique dans l'espace universitaire francophone.

L'objectif de cette deuxième rencontre de Bamako était de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises à Paris et d'élargir la réflexion aux différents aspects du développement du numérique universitaire et en particulier aux modalités de financement qu'il nécessite.

LES QUESTIONS ABORDÉES À BAMAKO

Ces questions ont été préparées pendant plusieurs mois par un groupe d'experts mis en place par le Mali et l'OIF, avec le concours de l'AUF notamment dans le cadre des missions qui lui avaient été confiées lors de la réunion de Paris.

1. Quel est l'état d'avancement des missions confiées à l'AUF, à savoir :

- Le méta-portail accueillant les ressources numériques universitaires francophones libres d'accès (point 1 de la déclaration de Paris) ;
- les formations de formateurs à la pédagogie numérique ;
- la production des ressources numériques et leur indexation ;
- les modes de validation et de certification des cursus en ligne (points 2, 3 et 4 de la déclaration de Paris).

2. Comment résoudre les questions liées au financement du numérique, notamment en ce qui concerne :

- la pérennisation du fonctionnement et du développement du méta-portail ;
- la production des ressources pédagogiques numériques ;
- la formation des formateurs à la pédagogie numérique ;
- l'accès au numérique et les infrastructures.

AU TERME DES ÉCHANGES ENTRE LES MINISTRES OU LEURS RÉPRESENTANTS, LA DÉCLARATION SUIVANTE A ÉTÉ ADOPTÉE :

1. Les ministres présents ou représentés saluent le travail conduit par l'AUF pour l'exécution du cahier des charges qui lui avait été confié, lors de l'édition 2015 de l'IDNEUF et apprécient la présentation qui leur a été faite du méta- portail dans sa version de lancement. Les ministres valident et approuvent le lancement du méta-portail.

2. Ils renouvellent leur confiance à l'AUF pour poursuivre le développement de l'initiative incluant le financement de l'ensemble du cahier des charges élaboré les experts et par l'AUF :

- pour la poursuite sur trois ans de la construction du méta-portail, (sa mise en œuvre opérationnelle, son enrichissement régulier et sa maintenance) ;
- pour les autres missions : formation des formateurs, production des ressources numériques et certification des formations en ligne.

3. Les ministres présents ou représentés conviennent de financer ce méta-portail pour assurer la pérennité de son fonctionnement et de son développement. Le principe d'une contribution annuelle de chaque état concerné est adopté.

4. Les ministres présents ou représentés conviennent également que les autres questions de financement doivent trouver leurs réponses selon des modalités inédites, opérant à l'échelle la plus large, devant combiner les efforts nationaux et de nouvelles formes de partenariat public/privé.

Dans cette perspective les ministres s'engagent, selon les moyens mis à disposition par chaque gouvernement, à déployer tous leurs efforts afin de mobiliser les ressources financières nécessaires.

Par ailleurs ils retiennent la proposition de réunir, dans un délai proche, une conférence spécifique réunissant autour d'eux, tous les partenaires potentiels d'un plan ambitieux : nationaux et multinationaux les principaux bailleurs de fonds multinationaux, notamment la Banque Mondiale et les Banques régionales de développement, les collectivités locales, les fondations à vocation internationale et les principaux opérateurs du numérique et investisseurs du secteur.

5. Un Comité de suivi de l' IDNEUF destiné à veiller à la mise en œuvre de ces décisions et à préparer les prochaines rencontres est mis en place.

6. Afin de faire le point sur la réalisation des décisions prises et de tirer les conclusions de la conférence à venir sur le financement du numérique universitaire, les ministres présents ou représentés conviennent de se réunir à nouveau pour un IDNEUF 3 portant sur les questions relatives au fonctionnement et au développement du projet, au printemps 2017 au Maroc.

Bamako, le 17 juin 2016